



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

UNITE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION

**Vers la réorganisation du suivi des investissements
publics dans le secteur agricole**

PAR NOLEX FONTIL

AVEC LA CONTRIBUTION DE M. VILAIRE GUERRIER

30 AVRIL 2017

SOMMAIRE

RESUME	2
I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II.- OBJECTIFS POURSUIVIS	4
III.- STRATEGIE GENERALE D'ACTION	5
IV.- RESULTATS ATTENDUS	7
V.- DISPOSITIF OPERATIONNEL	7

RESUME

Vers la réorganisation du suivi des investissements publics dans le secteur agricole

Il s'agit de la mise en place d'un système innovant de suivi des investissements publics dans le secteur agricole mais aussi et surtout une gamme d'outils à développer et à opérationnaliser en vue d'un certain contrôle des actions dans le secteur par l'Etat. Il devra constituer le soubassement des évaluations judicieuses et apprenantes des politiques publiques agricoles.

Basé sur l'harmonisation, la capitalisation et la confiance mutuelle entre acteurs intéressés par le secteur, ce nouveau système offrirait une vaste opportunité d'analyses et de réflexions pertinentes et utiles à propos des orientations des investissements et choix de politiques sectorielles qui ont été (ou qui sont) faits, dans la perspective de nouvelles options économiques et des réorientations financièrement et économiquement plus opportunes et en faveur du développement durable du secteur agricole haïtien.

Mots clés : Agriculture, développement, investissement, suivi.

I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Le secteur agricole est considéré comme l'un des piliers majeurs du développement économique d'Haïti, avec des projections de croissance à 2 chiffres, susceptibles de faire d'Haïti, un pays émergeant, à l'horizon de 2030, selon le but fixé dans le Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH) ; un autre regard est ainsi jeté sur les services agricoles. Ceci lui a valu une augmentation substantielle de crédits dans le budget de la République, depuis les quinze dernières années, passant de sept cent millions de gourdes environ au début des années 2000, pour atteindre plus de six milliards de gourdes, en 2014.
2. Pour les cinq dernières années, les crédits d'investissements cumulés octroyés à l'agriculture ont totalisé plus de 20 milliards de gourdes. Cela démontre l'intérêt porté par les autorités politiques pour le secteur agricole, dans un contexte marqué par la récurrence d'aléas climatiques relativement dévastateurs et une demande croissante de biens alimentaires et la multiplication de poches d'insécurité alimentaire de plus en plus importante dans le pays.
3. Il s'agit d'une augmentation de plus de 35% en 10 ans, 2001 étant l'année de référence. Malgré cette augmentation substantielle, les crédits aux investissements agricoles sont jugés faibles par rapport aux autres secteurs économiques. Certaines préoccupations sont par ailleurs soulevées, en ce qui a trait à l'efficacité et la rentabilité de l'utilisation de ces ressources, en particulier, celles provenant du trésor public. D'abord, la contribution de l'agriculture dans le PIB global n'excède jamais 4.5%, en monnaie constante. De plus, les bilans économiques au cours des 5 dernières ont fait état d'une diminution drastique du PIB agricole annuel.
4. Alors que la relance de l'agriculture haïtienne passe nécessairement par une meilleure allocation des ressources, un suivi efficace des investissements, donc une meilleure gouvernance du secteur, il est observé une désorganisation des interventions qui impacte négativement les résultats finaux. La multiplicité d'acteurs et de projets agricoles inventoriés donne lieu à des duplications, des chevauchements et des incohérences dans les interventions, avec pour conséquence une perte globale d'efficacité.
5. Déjà les constats du PEMFAR¹ réalisé en 2007 ont mis en évidence i) «un déficit d'articulation au sein du MARNDR entre d'une part, la réflexion sur la politique sectorielle et les priorités nationales, et d'autre part la programmation budgétaire; ii) Un niveau relativement faible d'efficacité de la dépense publique ». (...) Aussi l'élaboration du budget du MARNDR se fait en déconnexion quasi totale du cadre de politique sectoriel existant : « les orientations générales sont traduites en axes programmatiques, que l'on ne retrouve pas forcément au niveau du budget d'investissement, qui est davantage une compilation des priorités de chacun des bailleurs de fonds appuyant le secteur ». Ce constat, pour le moins préoccupant, n'a pas servi pour autant aux divers chantiers stratégiques d'aménagement programmatique du budget pendant le dernier quinquennat.

¹ Dépense publique, Gestion stratégique, Responsabilité financière dans le secteur agricole.- BID/PEMFAR. Damais, G. 2007

6. Ce constat amène à trois questions vitales pour le redressement de la situation actuelle de l'agriculture haïtienne à savoir (1) Quelle politique sectorielle pour une agriculture rentable adaptée aux réalités sociales, économiques et environnementales d'Haïti ? (2) Comment rentabiliser les investissements publics dans le secteur agricole ? Et, enfin (3) Comment régir la gouvernance et assurer l'harmonisation des interventions dans le secteur agricole ?
7. Ces questionnements constitueront la toile de fond des réflexions sur les investissements publics agricoles dans le secteur agricole. Il demeure entendu que, sous divers aspects, ces problématiques ont fait l'objet de nombreux débats et alimenté diverses études relatives au secteur. Toutefois, il est à reconnaître que la gouvernance des investissements publics (trésor public, fonds de coopération) demeure l'enjeu majeur de la gestion des politiques sous sectorielles.
8. L'Unité d'Etudes et de Programmation (UEP), dans l'hypothèse d'un support adéquat de la Direction Générale du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et au plus niveau, du Ministre, dans son souci d'améliorer son cadre programmatique et de suivi des politiques sous sectorielles dans le futur, du moins pour les cinq (5) prochaines années, se propose de mettre en place au cours de l'exercice 2016-2017 un ensemble d'initiatives visant un meilleur suivi des investissements publics agricoles.

II.- OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Dans le cadre de la gouvernance des investissements agricoles, l'UEP s'engage à conduire un ensemble de chantiers dans l'objectif précis :
 - a. D'un examen holistique des investissements publics, ressources du programme d'investissement public (PIP) ainsi que celles exécutées en parallèle dans le secteur agricole;
 - b. Du recadrage sur un plan large et global de la programmation des interventions agricoles
2. Les actions spécifique à conduire consistent à :
 - a. Mettre en place le Système de Suivi des Investissements Publics dans le Secteur Agricole (SSIPSA)
 - b. Réaliser les États Généraux des investissements publics dans le secteur agricole
 - c. Organiser les idées et les réflexions pour la réorientation et la reformulation des investissements dans le secteur agricole

III.- STRATEGIE GENERALE D'ACTION

1. Le suivi des investissements agricoles constitue un outil majeur dans la gouvernance du secteur. Malheureusement, il s'est toujours heurté à la méconnaissance des acteurs et le manque de contrôle des financements engagés. L'UEP est une entité légalement constituée et transversale du MARNDR dont la mission s'inscrit dans une démarche de renforcement du cadre global de planification ainsi que le système de gestion des investissements publics.
2. L'action proposée s'inscrit dans une démarche de réflexion largement participative et consultative impliquant les directions techniques à charge des politiques sous-sectorielles, les directions départementales responsables de l'implémentation de ces dernières, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), les bailleurs de fonds, les opérateurs de projets, les producteurs et groupes organisés de la société civile concernés par le sujet.
3. La stratégie d'intervention s'articule en 3 activités principales discutées et validées dans des rencontres de table sectorielle agricole spéciales.

A.- Mise en place d'un dispositif de renseignement sur les investissements agricoles

1. Il s'agit d'un processus d'identification et d'enregistrement des projets financés sur les fonds de coopération et le Trésor Public, à travers la **SSIPSA-FICHE DE PROJET** et le **SSIPSA-DATA MATRIX**. Les informations fournies par les divers opérateurs du secteur agricole suivant une démarche volontariste seront intégrées dans une base de données gérées par au sein de l'UEP. Un programme informatique interactif et accessible sera conçu par l'Unité Statistique du MARNDR. Ainsi, sera né le Système de Suivi des Investissements Publics dans le Secteur Agricole (SSIPSA)
2. La fiche de collecte pourra être remplie directement sur le site du MARNDR ou à partir de liens internet spécifiques. Le SIPSA est une boîte à outil de renseignement sur la planification, l'évolution, l'efficacité et l'efficience des projets agricoles. C'est un outil d'analyse visant l'articulation, la cohérence, la territorialité, l'harmonisation et la synergie des interventions. Il renseignera également sur l'allocation et la rentabilité des investissements engagés
3. Le SSIPSA valorisera d'autres outils d'analyse, d'évaluation (le Rural Invest² par exemple), de suivi et de rapportage périodique des activités.
4. Le SSIPSA sera présenté aux acteurs au cours d'une Table Sectorielle spéciale qui réunira les autorités du MPCE, du MEF, de l'IHSI, de la BRH. Cette TSA sera une opportunité pour le MARNDR de présenter le projet des « Etats Généraux des Investissements Publics Agricoles ».

² C'est un outil développé par la FAO depuis plus d'une dizaine d'années, dans le but de mieux planifier et d'analyser les projets d'investissement en agriculture

5. La mise en place du SSIPSA se fera de manière participative et inclusive. Des consultations départementales seront conduites à travers les Tables de Concertation Agricole Départementale (TCAD), espace privilégié pour présenter et vulgariser le SSIPSA. Une dizaine de missions de consultation sera réalisée dans les DDA (lors des rencontres des TRC) afin de présenter les grands éléments de réforme de la programmation et du suivi du secteur agricole au sein de l'UEP. La collaboration et l'implication de tous les acteurs sont recherchées dans ce processus de consultation.
6. Les outils du SSIPSA seront présentés, démontrés, discutés et validés dans les rencontres de TCAD. Par ailleurs, les DDA seront fortement impliquées dans le suivi et l'accompagnement des opérations de collecte d'informations auprès des acteurs.

B.- Organisation des Etats Généraux des Investissements dans le secteur agricole

1. Les investissements jusque là inventoriés dans le support à l'agriculture sont très diffus et variés. Tous les ans, les exercices de revue de portefeuille sont encouragés et exécutés par les bailleurs de fonds. Il est à rappeler que les fonds injectés par ces derniers représentent près de 80% du budget annuel agricole. Cependant, les impacts sur la richesse globale sont apparemment peu maîtrisés. Les pertes d'efficacité observées au niveau de ces investissements sont unanimement dénoncées. Les raisons sont multiples et multiformes.
2. L'UEP avec l'appui du Haut Management du MARNDR se propose d'organiser les Etats Généraux des Investissements dans le secteur agricole dans le but de dresser un état des lieux des processus de financement de l'agriculture, du ciblage territorial, des critères de priorisation des filières. Cet événement réunira les bailleurs de fonds, les agences techniques de coopération, les ONG agricoles, les institutions publiques (MPCE, MEF, BRH, MCI, MDE).
3. Les Etats Généraux seront non seulement un espace de réflexion sur les faiblesses procédurales et administratives des financements publics agricoles, mais constituent également un exercice d'articulation et d'harmonisation des interventions avec les politiques sous sectorielles, en lien avec les priorités gouvernementales.
4. A l'issue de ce forum, des idées émergeront dans le sens d'une reformulation des investissements pour les 5 prochaines années.

C- Élaboration du Catalogue des Investissements publics dans le Secteur Agricole (CIPSA)

La mise en ligne du SSIPSA sera combinée et complétée par la base de données du MPCE relatives aux acteurs non gouvernementaux intervenant dans le secteur agricole. Le traitement et l'analyse des informations donneront lieu à la présentation du premier Catalogue des investissements publics dans le secteur agricole (CIPSA). Ce document répertoire indiquera la liste et la cartographie des interventions, le montant des financements alloués au secteur agricole pour les 5 dernières années. Ce catalogue présente l'intérêt, d'une part, d'être un instrument favorisant une meilleure collaboration

des acteurs avec le MARNDR, d'autre part, d'évaluer les politiques sous sectorielles les mieux priorisées.

IV.- RESULTATS ATTENDUS

Les informations pertinentes, actualisées rendues disponibles par le SSIPSA offriront une vaste opportunité d'analyses et de réflexions pertinentes et utiles à propos des orientations des investissements et choix de politiques sectorielles qui ont été (ou qui sont) faits, dans la perspective de nouvelles options économiques et des réorientations financièrement et économiquement plus opportunes et en faveur du développement durable du secteur agricole haïtien, lequel pourra mieux intégrer le marché régional et international .

V.- DISPOSITIF OPERATIONNEL

1. Ressources humaines :
 - a. Staff complet de l'UEP
 - b. L'Unité de Coopération Externe ;
 - c. Les DDA
2. Ressources financières et logistiques
 - a. Trésor public
 - b. Fonds de coopération (projets internes au MARNDR)

© UEP/MARNDR